



## **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle PV-AG-2023/2024-01**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) tenue le mardi 30 mai 2023, au pavillon Alphonse-Desjardins, salle Hydro-Québec, ainsi que sur la plateforme ZOOM.

### **1. Vérification du quorum**

Le président d'assemblée Miguel Levasseur souhaite la bienvenue et indique la procédure à suivre tout au cours de l'assemblée.

Il confirme que le quorum (75 personnes) est atteint avec les 174 personnes en ligne et en personnes présentes.

### **2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle**

Miguel Levasseur déclare l'assemblée ouverte à 12 h 03.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Miguel Levasseur demande une proposition d'adoption.

#### **AG-2023/2024-01**

Il est proposé par Maude Picard, appuyée par Catherine Paradis, d'adopter l'ordre du jour proposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. Procès-verbaux de l'année 2022-2023 : adoption**

Considérant que les procès-verbaux ont été transmis aux membres et qu'ils ont pu en prendre connaissance avant l'assemblée, le président d'assemblée propose que les procès-verbaux soient adoptés en bloc. Personne ne s'oppose à une adoption en bloc des procès-verbaux.

Le président d'assemblée demande une proposition d'adoption par des personnes qui étaient présentes aux trois assemblées.

**AG-2023/2024-02**

Il est proposé par Jean-François Morin, appuyé par Jean-François Ruest, d'adopter les procès-verbaux de 2022-2023 :

- PV-AG-2022/2023-01 (Assemblée générale annuelle du 24 mai 2022)
- PV-AG-2022/2023-02 (Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2022)
- PV-AG-2022/2023-03 (Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2023)

Personne ne s'oppose à une adoption unanime de la proposition, la proposition est donc adoptée à l'unanimité.

**5. Rapport annuel**

À l'invitation du président d'assemblée, le président de l'Association, Éric Matteau, présente et commente le rapport annuel aux membres, lequel est disponible sur le site Web de l'APAPUL.

Il mentionne qu'il y a eu une augmentation de 44 % des demandes de service et de 13 % du nombre de membres à l'APAPUL. Il présente les faits saillants de l'année quant aux dossiers stratégiques, administratifs et ceux de relations de travail. Il présente la liste des membres du conseil d'administration 2023-2024 : Najat Aattouri, Anis Boutouria, Marouchka-Maude Brisebois, Émilie Casista, Marc Germain, Florence Klein, Jean-François Morin, Gilbert Nadeau, Michel Ouellet, Hélène Pelletier et Raymond Poirier.

Il remercie toutes les personnes professionnelles qui se sont impliquées au cours de la dernière année notamment celles qui ont terminé leur mandat d'administrateurs, dont Claude Charest, Caroline Dugal et Jérôme Paquet.

Isabelle Darisse, appuyée par Nathalie Carisey, propose une motion de félicitations pour l'équipe de la permanence et des membres du conseil d'administration et du conseil professionnel.

**6. Rapport de l'auditeur indépendant**

À l'invitation du président d'assemblée, Jean-Daniel Morency CPA, auditeur de la firme Audet Beaudoin Girard, présente le rapport d'audit au 29 mai 2023 et les états financiers vérifiés au 31 mars 2023.

Suite à sa présentation, M. Morency quitte l'assemblée à 12h38. Le président apporte certaines précisions quant à divers questionnements généraux des membres.

Le président d'assemblée demande une proposition pour prendre acte des états financiers.

**AG-2023/2024-03**

Il est proposé par Arnaud Desbiens, appuyé par Maude Picard, de prendre acte des états financiers au 31 mars 2023.

Personne ne s'oppose à une adoption unanime de la proposition, la proposition est donc adoptée à l'unanimité.

**7. Reconduction du mandat de la firme d'audit externe**

En l'absence du trésorier, le conseil d'administration a mandaté Nicolas Fortin afin de présenter la demande de reconduction de la firme d'audit externe.

Le président d'assemblée demande une proposition d'adoption de la reconduction du mandat de la firme d'audit externe.

**AG-2023/2024-04**

Il est proposé par Louis Vézina, appuyé par Jean-François Ruest, de reconduire le mandat d'audit externe de la firme Audet Beaudoin Girard CPA pour les années 2023-2024 à 2027-2028.

Personne ne s'oppose à une adoption unanime de la proposition, la proposition est donc adoptée à l'unanimité.

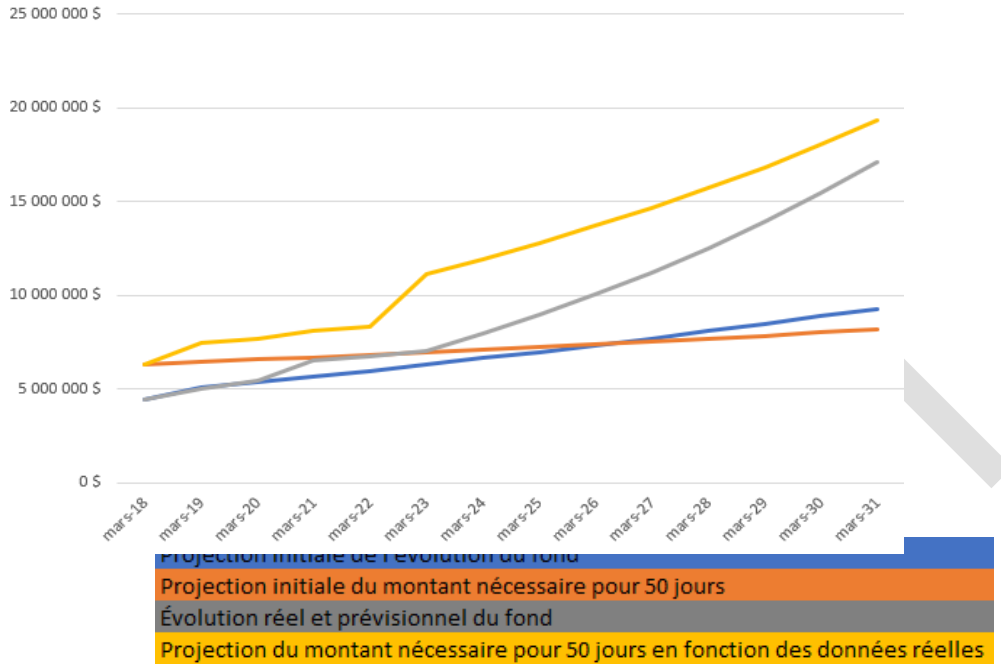
**8. Rapport du trésorier**

À l'invitation du président d'assemblée, Nicolas Fortin, directeur administratif, qui a été délégué par le trésorier, Michel Ouellet, présente le rapport du trésorier.

**8.1 État de la capitalisation du Fonds de défense professionnelle**

M. Fortin présente les projections de l'évolution du Fonds de défense professionnelle et répond aux questions des membres.

Hypothèses	
Rendement	4%
Augmentation membres	4%
Augmentation salaire	3%



## 8.2 Prévisions budgétaires 2023-2024

M. Fortin présente les prévisions budgétaires 2023-2024, lesquelles sont disponibles dans le Rapport annuel 2022/2023. Il fait également le comparable avec le réel au 31 mars 2023, annexé au présent procès-verbal.

## 9. Lettres d'entente : adoption

### 9.1 LE-A-2023-03 : Lettre d'entente – responsable en développement philanthropique

Le président de l'assemblée invite Marjorie Balzano, conseillère en relations de travail à l'APAPUL, à présenter la lettre d'entente LE-A-2023-03.

Le président d'assemblée présente la proposition pour l'adoption de la lettre d'entente.

### AG-2023/2024-05

Il est proposé par Étienne LaBillois, appuyé par Geneviève Desbiens, d'adopter la lettre d'entente LE-A-2023-03 – responsable en développement philanthropique et d'autoriser le président de l'APAPUL à signer cette entente et tout document lui

donnant effet pour et au nom de l'APAPUL et à y apporter, le cas échéant, toute modification mineure dans le meilleur intérêt de l'APAPUL.

Personne ne s'oppose à une adoption unanime de la proposition, la proposition est donc adoptée à l'unanimité.

**9.2 LE-A-2023-04 : Lettre d'entente – conseillère ou conseiller en prévention et conseillère ou conseiller en attraction et en dotation**

Le président de l'assemblée invite Marjorie Balzano, conseillère en relations de travail à l'APAPUL, à présenter la lettre d'entente LE-A-2023-04.

Le président d'assemblée présente la proposition pour l'adoption de la lettre d'entente.

**AG-2023/2024-06**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Jean-François Morin, d'adopter la lettre d'entente LE-A-2023-04 – Révision des fonctions (Chantier 4 – conseillère ou conseiller en prévention et conseillère ou conseiller en attraction et en dotation) et d'autoriser le président de l'APAPUL à signer cette entente et tout document lui donnant effet pour et au nom de l'APAPUL et à y apporter, le cas échéant, toute modification mineure dans le meilleur intérêt de l'APAPUL.

Personne ne s'oppose à une adoption unanime de la proposition, la proposition est donc adoptée à l'unanimité.

**10. Période de questions**

Aucune question.

**11. Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 18.

Le président d'assemblée

La secrétaire

Miguel Levasseur

Najat Aattouri

**ANNEXE**

**Prévisions budgétaires 2023/2024 en comparaison avec les résultats audités de 2022/2023**

<b>Fonds d'administration générale</b>		
<b>Revenus</b>		
	<b>Prévisions 2023/2024</b>	<b>Réel au 31 mars 2023</b>
Cotisations	912 854	852 689
Contribution pour services rendus	89 702	73 565
Revenus de placement	15 600	456
Autres	512	22 278
<b>Total des revenus</b>	<b>1 018 668 \$</b>	<b>948 988 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
	<b>Prévisions 2023/2024</b>	<b>Réel au 31 mars 2023</b>
<b>Ressources humaines</b>		
Salaires et Avantages sociaux	518 015	463 535
Formation de la permanence	16 760	7 626
<b>Sous-total des ressources humaines</b>	<b>534 775 \$</b>	<b>471 161 \$</b>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Local	30 628	27 096
Télécommunications	7 400	7 027
Assurances	5 250	4 768
Équipement et logiciels	7 600	7 837
Ameublement	3 000	1 026
Entretien-réparations	13 000	3 336
Frais d'impression	4 121	3 706
Publicité et promotion	24 000	11 471
Abonnements	12 000	10 715
Dépenses de bureau	3 000	3 511
Frais de réunions	28 540	6 647
Honoraires	48 486	44 957
Frais financiers	3 020	1 240
<b>Sous-total des frais d'exploitation</b>	<b>190 045 \$</b>	<b>133 337 \$</b>

<b>Dépenses (suite)</b>			
<b>Activités professionnelles et sociales</b>			
Représentation et réceptions	51 900		45 773
Reconnaissance/Cotisations/Subvention	9 450		5 653
Formation des membres	25 500		16 304
Autres activités	3 000		
<b>Sous-total des activités prof. et sociales</b>	<b>89 850 \$</b>		<b>67 730 \$</b>
<b>Relations de travail</b>			
Frais de relations de travail	65 500		44 705
<b>Sous-total des relations de travail</b>	<b>65 500 \$</b>		<b>44 705 \$</b>
<b>Total administration générale</b>	<b>880 170 \$</b>		<b>716 933 \$</b>
<b>Fonds d'immobilisation</b>			
<b>Dépenses</b>			
<b>Amort. d'actifs et perte sur disposition</b>	<b>Prévisions 2023/2024</b>		<b>Réel au 31 mars 2023</b>
Corporels	9 377		11 792
Incorporels	69 325		62 776
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-		-
<b>Total immobilisations</b>	<b>78 702 \$</b>		<b>74 568 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>958 873 \$</b>		<b>791 501 \$</b>
<b>Excédent des revenus/dépenses</b>	<b>59 794 \$</b>		<b>157 487 \$</b>
<b>Immobilisations</b>			
	<b>Prévisions 2023/2024</b>		<b>Réel au 31 mars 2023</b>
Mobilier de bureau	5 000		-
Matériel informatique	5 000		6 830
Améliorations locatives	3 000		-
AGORA - XRM	75 000		88 292
<b>Sous-total des immobilisations</b>	<b>88 000 \$</b>		<b>95 122 \$</b>